Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 9170060
Centre d'intérêt: 64

Forest, Pierre.

Inventaire du téléenseignement technologique universitaire / par Pierre Forest. -- Montréal : Service général des moyens d'enseignement, 1978.
90 f. ; 28 cm.

En tête du titre: Développement de la technologie éducative, Section "Etudes et prospective". Code: 54-1262/TEE-03-0278.

Cote Dewey: 378.173'58'09714/F716i Cote LC: LB/1044.7

Descripteur(s): *Téléenseignement *Technologie éducative *Inventaire de projets *Universitaire (Niveau)

Rapport sur les diverses activités de téléenseignement réalisées au niveau universitaire. Après avoir déterminé les dimensions de l'étude, l'auteur entreprend l'inventaire des projets réalisés dans chaque université. Les problèmes suivants sont également envisagés: l'organisation structurelle, la coopération universitaire, le financement, les problèmes pédagogiques, l'évaluation, les moyens de communication, les droits d'auteurs.

La recherche touche l'ensemble des universités du Québec, tant anglophones que francophones. La cueillette des informations auprès des responsables du téléenseignement s'est faite de août 1977 à janvier 1978. La présentation des données pour chaque université suit un même schéma: 1. Aspect général; 2. Activités: discipline concernée, moyens utilisés, clientèle visée, attestation ou crédits accordés, action d'aide à l'enseignement, projets à court terme; 3. Considérations.

Bien que le téléenseignement universitaire soit actuellement en plein essor, il n'existe guère de concertation dans ce secteur, que ce soit entre universités ou entre départements d'une même université. L'auteur estime que le ministère de l'Education devrait intensifier ses recherches dans le secteur et y exercer un véritable leadership, étant l'organisme le mieux placé pour planifier les activités au plan régional et pour les étendre à l'ensemble du système d'enseignement. La mise sur pied d'un inventaire permanent est proposée et une liste de points à étudier est également soumise.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170060

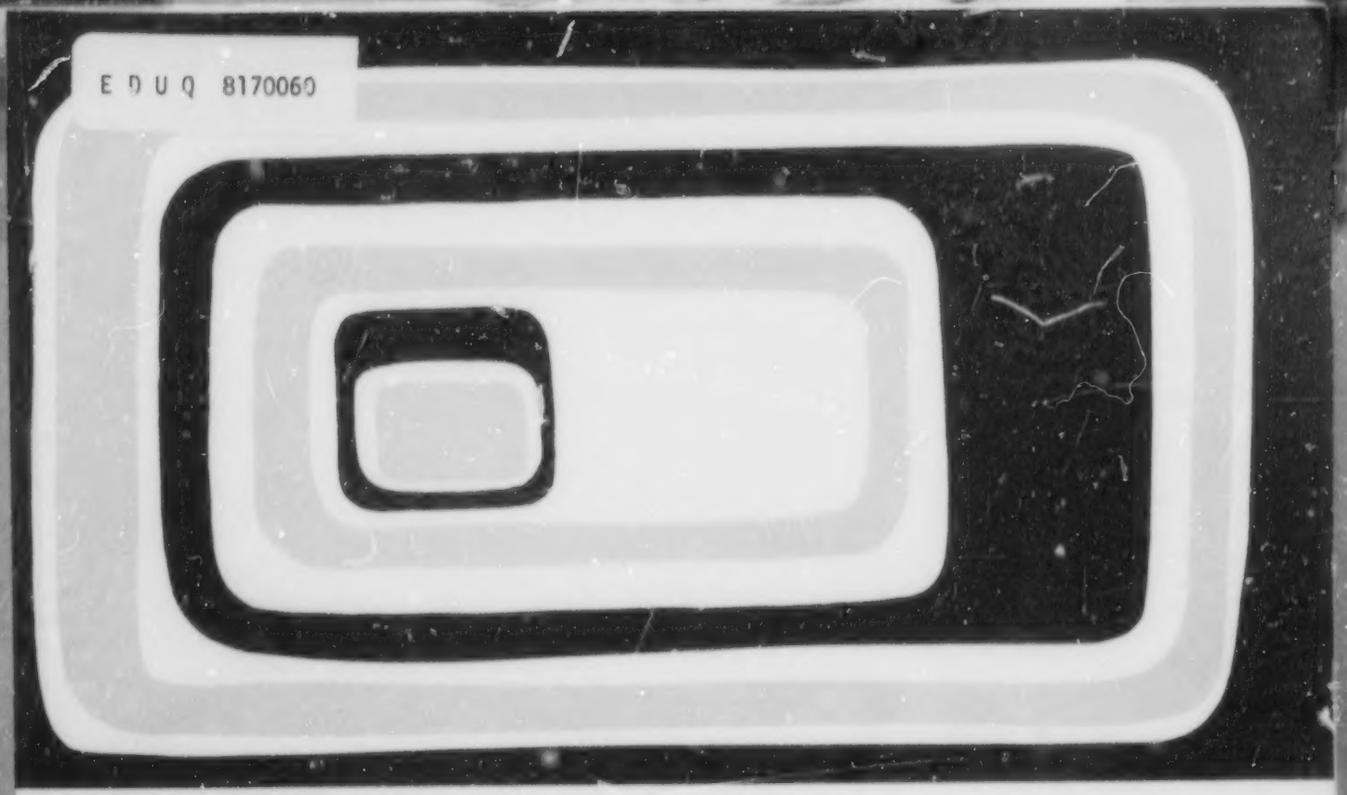

INVENTAIRE DU TÉLÉENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE UNIVERSITAIRE.

par Pierre Forest

code 54-1262 / TEE-03-0278

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service général des moyens d'enseignement

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
3e étage
Québec, G1R 5A5

E D U Q 8170060

Développement de la technologie éducative
Section "Etudes et prospective"

INVENTAIRE DU TÉLÉENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE UNIVERSITAIRE

par

Pierre Forest

Ministère de l'Education du Québec
Service général des moyens d'enseignement
600, rue Fullum
Montréal, Québec
H2K 4L1

février 1978

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
8e étage
Québec. G1R 5A5

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION	
1.- Définition du téléenseignement	1
2.- Des besoins normaux	1
3.- Des solutions nouvelles	2
CHAPITRE I	
1.- LES DIMENSIONS DE L'ÉTUDE	4
1.1. Les points-limites	4
1.2. Ce qu'il faut en attendre	5
1.3. Ce qu'elle n'est pas	6
2.- MÉTHODE DE TRAVAIL	7
CHAPITRE II	
ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE	10
1° PROJETS COMMUNS	13
2° L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC	
2.1. CHICOUTIMI	16
2.2. MONTRÉAL	21
2.3. RIMOUSKI	23
2.4. TROIS-RIVIÈRES	28
2.5. C.E.U.O.Q.	31
2.6. TÉLÉ-UNIVERSITÉ	34
3° UNIVERSITÉ LAVAL	53
4° UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	55
5° UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	59
6° UNIVERSITÉ MCGILL	60
7° UNIVERSITÉ CONCORDIA	64

PAGE

CHAPITRE III

LES PROBLÈMES DU TÉLÉENSEIGNEMENT..... 65

1. L'ORGANISATION STRUCTURELLE..... 67

2. LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE..... 68

3. LE FINANCEMENT..... 69

4. LES PROBLÈMES PÉDAGOGIQUES..... 74

5. L'ÉVALUATION..... 78

6. LES MOYENS DE COMMUNICATION..... 80

7. LES DROITS D'AUTEURS..... 82

CHAPITRE IV

PROJETS D'ÉTUDE..... 84

INTRODUCTION

LE TÉLÉENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE UNIVERSITAIRE

La responsabilité du ministère de l'Education lui impose l'obligation de se tenir constamment averti de tous les développements qui surviennent dans le monde de l'éducation. Il se doit de suivre de près toute innovation, toute façon de procéder susceptible de changer les données du jeu.

Depuis quelques années, le développement fantastique du monde de la communication électronique a une influence de plus en plus prononcée sur l'éducation. La présente recherche a pour but de faire le point sur un aspect de la technologie au service de l'éducation dans le monde universitaire - celui de l'enseignement à distance ou téléenseignement.

1.- Définition du téléenseignement

Le téléenseignement désigne tout enseignement dans lequel le maître communique sa science à un étudiant situé dans un lieu physiquement distant. Cette science peut être communiquée par des moyens traditionnels - l'écrit, cours par correspondance - ou par des moyens électroniques - disques, cassettes - audio-vidéo ou par un enseignement direct transmis à distance par des moyens de communication - antennes radio - TV - câble, système micro-onde etc.

2.- Des besoins nouveaux

Le monde moderne a fait naître des besoins nouveaux. Devant le développement du mode de vie actuelle, de plus en plus de jeunes

continuent leurs études tout en effectuant un travail et n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer régulièrement vers des centres d'enseignement parfois très éloignés de leur domicile ou de leur lieu de travail.

Le développement constant, de plus en plus rapide, des connaissances humaines oblige tous les hommes à se remettre sans cesse à l'étude pour renouveler leurs connaissances, se tenir au fait des développements récents dans leur profession.

De plus en plus de jeunes obtiennent rapidement un diplôme collégial ou un diplôme universitaire de premier cycle et se lancent tout de suite dans le milieu du travail. Ils cherchent alors à poursuivre leurs études à temps partiel, par cours du soir ou autrement.

3.- Des solutions nouvelles

Pour répondre à ces besoins nouveaux, la technologie moderne apporte des solutions nouvelles. Au lieu d'amener l'étudiant vers les écoles, elle lui facilitera la tâche en amenant l'école jusqu'à l'étudiant. L'enseignement à distance ou téléenseignement est l'un de ces moyens relativement nouveaux qui facilitent à tous, jeunes ou vieux, l'accès aux études.

Le ministère de l'Education a voulu faire le point sur l'un des aspects de l'enseignement à distance, le téléenseignement par des moyens technologiques, au niveau universitaire. Tel est le but de cette étude.

CHAPITRE I

LES DIMENSIONS DE L'ÉTUDE

1. LES DIMENSIONS DE L'ÉTUDE

La section "Etudes et Prospective" du Service général des moyens d'enseignement du ministère de l'Education a pris l'initiative d'étudier ce champ extrêmement vaste du téléenseignement. Déjà, plusieurs études ont été menées ou le sont présentement dans ce domaine. Pour en citer quelques-unes - La télévision éducative, les cours par correspondance, la téléphonie dans l'enseignement, etc.

La présente étude veut explorer un secteur bien précis de cette forme d'enseignement.

1.1. Les points-limites

Le mandat donné au responsable de cette recherche est à la fois précis et large. Précis en ce qu'il délimite un champ d'investigation - le téléenseignement par des moyens technologiques dans les universités anglophones et francophones du Québec - large en ce qu'il ne privilégie aucun moyen particulier mais veut connaître tout ce qui se fait en ce domaine.

C'est donc une recherche qui a pour but de faire connaître tous les projets actuels ou futurs dans le téléenseignement technologique universitaire.

Téléenseignement: soit de l'enseignement au sens propre du terme, soit dans certains cas de l'aide à l'enseignement, toujours en terme de distance.

Projets: actuellement en cours de réalisation ou projets futurs dont la réalisation est prévue à court terme et dont les coordonnées sont déjà en place.

Technologique: tout enseignement faisant appel en tout ou en partie à des moyens technologiques. Nous excluons donc de la présente étude tout ce qui ne serait que cours par correspondance ou par d'autres moyens traditionnels - cartes, journaux, etc.

Universitaire: cette étude se limite au niveau de l'enseignement universitaire - enseignement régulier ou éducation permanente.

1.2. Ce qu'il faut en attendre

Cette étude se veut d'abord un inventaire des principales actions de téléenseignement universitaire que nous avons pu retracer. Elle comprendra donc une énumération des actions de téléenseignement dans chacune des universités québécoises, une description sommaire comportant la discipline concernée, les moyens technologiques utilisés, la clientèle visée et la reconnaissance universitaire accordée à ces études.

Lorsque nous avons pu le relever, nous indiquerons les moyens technologiques utilisés à distance pour l'aide à l'enseignement et les projets immédiats dans ces domaines.

Nous examinerons dans un autre chapitre les principaux problèmes auxquels se butte le téléenseignement universitaire. Nous nous bornerons à indiquer les principaux problèmes soulevés

par les responsables universitaires lors des rencontres avec le chargé de cette étude.

Enfin, nous terminerons par un certain nombre de propositions concrètes. Ces propositions sont des projets d'étude plus poussés sur ce problème du téléenseignement. La présente étude sera une prise de conscience de ce qui se fait globalement dans les universités québécoises et des problèmes souvent difficiles que l'on doit affronter dans le téléenseignement. Elle n'est qu'une entrée en matière, une prise de contact. Elle ne sera vraiment utile que si d'autres recherches plus poussées viennent la compléter. Elle n'apporte pas de solutions, elle est une introduction au problème.

1.3. Ce qu'elle n'est pas

Il ne faut pas essayer de trouver dans cette étude une amorce de solutions aux problèmes du téléenseignement. Ce n'était pas le but. Il a fallu s'en tenir au mandat reçu et effectuer un inventaire des actions et des problèmes en ce domaine.

Ce n'est pas non plus un traité exhaustif des principes pédagogiques ou technologiques du téléenseignement. Nous n'avons jamais cherché à justifier les actions posées non plus qu'à les critiquer à moins que les remarques en ce sens nous aient été faites par le milieu lui-même. Ce n'est donc pas le but de justifier le téléenseignement, d'en vanter les mérites, d'en souligner la nécessité ou les faiblesses.

Ce n'est pas non plus un inventaire de la technologie universitaire. On pourra ne pas retrouver telle ou telle expérience de

grande valeur dont on a entendu parler. Il n'en sera pas fait mention si l'expérience, si belle soit-elle, n'est pas une expérience de téléenseignement. Nous connaissons des expériences fantastiques d'utilisation de la technologie. Ces expériences ne seront pas relatées ici si elles ne sont pas du téléenseignement.

Ceci dit, nous sommes bien conscients que malgré nos efforts, certaines activités ont échappé à nos investigations. Nous serons heureux si ceux qui connaissent ces expériences oubliées nous les font connaître. Il n'était pas facile de retracer toutes les expériences. A cause du manque de structure organisationnelle du téléenseignement, il aurait fallu presque contacter chaque faculté pour être assuré de n'en point omettre.

Nous croyons cependant avoir recensé la plus grande partie de ces expériences.

2. MÉTHODE DE TRAVAIL

Pour parvenir à réaliser le mandat reçu, nous avons procédé de la façon suivante.

2.1. Du début juin à la mi-août 77: nous avons fait un recensement de tous les documents sur le téléenseignement universitaire. Nous avons tenté de faire un relevé assez large des experiences de téléenseignement universitaire réalisées dans les universités européennes: France, Angleterre, Espagne, Allemagne, Suède. Nous n'avons pas effectué beaucoup de recherches sur les Etats-Unis et le Canada anglais. Nous nous proposons de le faire ultérieurement.

2.2. De la mi-août 77 à la mi-janvier 78

Nous avons systématiquement visité et à plusieurs reprises toutes les universités québécoises.

Dans chacune de ces universités, nous avons pris contact avec les responsables audio-visuels, normalement renseignés sur les expériences technologiques de leur institution. Les responsables donnèrent les renseignements en leur possession et nous référaient aux responsables immédiats des diverses expériences. Au besoin, nous avons rencontré le professeur directement impliqué dans l'expérience. Nous sommes retournés jusqu'à trois fois dans certaines universités lorsque les renseignements obtenus nous semblaient incomplets. Nous avons tenu de plus, lorsque la chose était possible, à assister personnellement à certaines expériences en cours.

Avec chacune des personnes impliquées, nous avons discuté plus ou moins longuement des problèmes rencontrés en cours d'expérience. Nous n'avons pas cherché des solutions à ces problèmes mais une bonne connaissance des divers aspects de ces difficultés. Nous n'avons retenu pour la présente étude que les problèmes les plus fréquents ou qui nous ont semblé les plus importants.

Tout au long de ces cinq mois, nous avons multiplié les visites. Entre ces rencontres, nous avons compulsé les notes prises, classé les renseignements obtenus, comparé les expériences.

2 3. En janvier 78, nous avons recontacté le plus possible de responsables par téléphone afin de vérifier les notes, de prendre le pouls des opérations en cours d'année et d'ajouter d'autres expériences s'il s'en était mis en marche entre temps.

Cette étude est donc un rapport sur ces cinq mois de recherche et un aperçu de ce qu'il resterait à faire en ce domaine.

CHAPITRE II

ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
Québec. G1R 5A3

Nous avons dressé dans ce chapitre, un inventaire des actions actuelles de téléenseignement technologique universitaire.

Afin de faciliter la compréhension, on voudra bien se reporter chaque fois au plan suivant qui indique la démarche générale pour chaque université.

1° Aspect général du téléenseignement
dans l'Université de.....

2° Activités

2.1. Enseignement
A. B. C. etc. selon le nombre

2.1.1. Discipline concernée

2.1.2. Moyens utilisés

2.1.3. Clientèle visée

2.1.4. Attestation ou crédits accordés

2.2. Actions d'aide à l'enseignement

2.3. Projets à court terme.

3° Considérations

Lorsque l'un ou l'autre des items ne figure pas, nous avons quand même indiqué le numéro suivi de la mention "Nil" afin que le lecteur

puisse garder le plan en mémoire. La mention "Nil" signifie que nous n'avons rien retracé, en tous cas qui mérite mention.

1- PROJETS COMMUNS

Cette partie comprend un bref aperçu de quelques projets qui sont faits conjointement par quelques universités.

1. Titre de l'innovation: PERMAFRA

2. Universités concernées:

Université du Québec - U.Q.A.C.
U.Q.A.R.
U.Q.T.R.
C.E.U.O.Q.

3. Description sommaire - Programme de perfectionnement à distance des maîtres de français à l'élémentaire et au secondaire.

Utilisation de la télévision en circuit fermé et ateliers de rencontres et de discussion afin d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue et de ses techniques d'enseignement et d'apprentissage.

4. La clientèle des enseignants de français de niveau élémentaire et secondaire.

5. Domaine - enseignement du français.

1. Titre de l'innovation: RÉSEAU-VIDEO

2. Universités concernées:

   U.Q.U.A.C. - U.Q.U.A.M. - U.Q.A.R. - U.Q.T.R. - ENAP

3. Description sommaire: Chacune des universités concernées est ou sera prochainement équipée d'une salle de cours permettant ou d'envoyer ou de recevoir des cours des autres constituantes. Ces salles-vidéo permettent la réception en direct au moyen de la télévision d'un cours donné à distance. La salle est équipée d'un certain nombre d'appareils-récepteurs de télévision, en principe 1 appareil par 3 étudiants (vidéo unidirectionnel). Les étudiants disposent de plus de microphones qui permettent d'interrompre le professeur et de poser des questions ou demander des éclaircissements (audio bidirectionnel). L'ensemble des classes dans les différentes universités concernées est relié par système micro-ondes et constitue le réseau-vidéo de l'Université du Québec.

4. Clientèle: Etudiants de l'U.Q. 1er et 2ième cycles.

5. Domaines actuels: Sciences de l'atmosphère
   Gestion de projets
   Administration publique

1. Titre de l'innovation: SYSTÈME PLATON

2. Universités concernées:

ENAP, U.Q.T.R., U.Q.U.A.M., C.E.U.O.Q., U. de Montréal

3. Description sommaire: Implantation et expérimentation du système d'enseignement assisté par ordinateur mis au point à l'Université de l'Illinois. L'intention est de constituer un réseau international de distribution. Les centres sont reliés entre eux par ligne téléphonique ou par satellite.

4. Clientèle: Les étudiants universitaires qui désirent suivre les cours à distance mis sur le réseau. Un centre pourra desservir de 600 à 700 usagers simultanément.

Développement actuel
Université du Québec

Vingt-sept terminaux sont branchés sur le système du Québec. Vingt sont utilisés par les constituantes de l'Université du Québec en plus de terminaux à l'Université de Montréal, Dalhousie et Concordia.

5. Cours donnés par le système

5.1. L'informatique, c'est pas sorcier.

5.2. La façon d'utiliser l'édition de texte avec le système Platon.

Plusieurs projets sont à l'étude ou en expérimentation.

2. UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

2.1. UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

1° L'UQAC contrôle un territoire très étendu avec un bassin de population assez dispersé. Elle rejoint des endroits comme Sept-Iles, Hauterive, La Malbaie, etc. Avec un tel territoire étendu et parfois difficile d'accès, le développement du téléenseignement est d'une importance primordiale. Aussi, le service audio-visuel y consacre-t-il une large part de ses efforts.

Les réalisations actuelles sont limitées mais les projets d'avenir, plus ambitieux.

2° ACTIVITÉS

2.1. ENSEIGNEMENT

2.1.A. Réseau-vidéo

2.1.1. Sciences de l'atmosphère

Ce cours origine de Rimouski. Il est transmis en direct à Chicoutimi. Au 2ième semestre, une partie du cours origine de Chicoutimi et est transmis à Rimouski et à Montréal.

2.1.2. L'UQAC a investi environ $100,000.00 dans la mise sur pied d'une classe-vidéo pouvant recevoir 30 élèves. Chaque groupe de 3 élèves dispose d'un appareil réception-TV-recevant le cours donné dans une autre université et en direct, via le système micro-onde. Un micro placé sur l'appareil permet la conversation à distance avec le professeur concerné. (bi-directionnel)

2.1.3. Etudiants en science, inscrits réguliers et à plein temps à l'Université en 1978, 3 étudaints à Chicoutimi.

2.1.4. Niveau de la maîtrise.

2.1.1. Gestion de projets

Ce cours est donné à Montréal (UQUAM) et est transmis à Chicoutimi en direct, par micro-onde.

2.1.2. Via le réseau-vidéo.

2.1.3. 29 étudiants réguliers, à plein temps, inscrits en sciences de l'administration.

2.1.4. Sciences de l'administration, 1er cycle.

2.1.1. Cours en informatique

Ce cours origine de Québec et est transmis en direct à Chicoutimi.

2.1.2. Via le réseau-vidéo

2.1.3. 16 étudiants réguliers de l'Université et étudiants de l'éducation permanente.

2.1.4. Niveau de la maîtrise.

2.1.B. Cours sur ruban magnétoscopique

2.1.1. Cours en sciences religieuses

Ce cours est enregistré sur bande vidéo à Rimouski. Expédié à Chicoutimi, il est visionné par les étudiants 10 jours plus tard. Une période de contact téléphonique de 30 minutes réunit étudiants et professeurs après chaque cours.

2.1.2. Usage d'une ligne téléphonique bi-directionnelle entre le point d'émission et le point de réception. Le cours lui-même est enregistré sur bande-vidéo à Rimouski et acheminé à Chicoutimi par les voies ordinaires.

2.1.3. 9 étudiants réguliers en science religieuse.

2.1.4. Crédits au niveau de la maîtrise.

2.2. AIDE À L'ENSEIGNEMENT

L'UQAC est reliée au système BABADUQ de l'Université du Québec et a donc accès direct à tout document écrit qui existe dans les réseaux de l'Université du Québec. Les documents audio-visuels seront éventuellement tous inscrits dans ce système d'information.

2.3. PROJETS

Afin de faciliter l'accession à l'Université pour la population des régions éloignés de son territoire, l'UQAC est à mettre sur pied une classe-vidéo dans la ville de Sept-Iles. Cette classe dont le coût approximatif sera de $40,000.00 devrait être en opération en septembre 78. Un projet semblable

sera éventuellement réalisé à St-Félicien. Ceci permettra l'envoi de nombreux cours à distance dans ces régions et favorisera l'accès à l'Université au niveau du recyclage et des cours d'éducation permanente.

Mais de tels projets sont onéreux. En plus du coût d'installation de la classe-vidéo. Il faut ajouter les coûts d'entretien, de techniciens sur place et les coûts de location des lignes d'accès. Les tarifs actuels, de Chicoutimi, sont assez élevés. Exemples:

Québec - Chicoutimi - $73.00 p. h.
Rimouski - Chicoutimi - $80.00 p. h.
Québec - Chicoutimi - Rimouski - $130.00 p. h.

Si l'on veut étendre à Montréal, le coût en sera évidemment plus élevé. Il faut donc envisager les coûts d'installation d'un tel réseau mais prévoir également chaque année et pour chaque cours donné, les coûts d'utilisation et les coûts d'entretien.

3° CONSIDÉRATIONS

Il n'existe aucune structure organisationnelle du téléenseignement à l'Université. Tout est laissé sous la responsabilité des secteurs qui veulent l'utiliser. Le registrariat s'occupe des inscriptions et de toutes les mesures administratives. Le secteur concerné par ces cours est responsable de l'aspect pédagogique et le pouvoir décisionnel appartient au doyen du cycle concerné.

Les difficultés financières sont l'un des grands obstacles au téléenseignement. On souhaiterait vivement que les conventions collectives de travail comprennent des normes spéciales pour ces tâches

nouvelles et que le financement de tels développements soit prévu selon de nouveaux modes.

Aucune évaluation de ces cours et du rendement pédagogique n'a été faite à ce jour même si une ébauche d'évaluation est en cours d'organisation.

Chicoutimi est bien conscient que si le téléenseignement doit se développer, c'est d'abord vers des régions éloignées des gros centres qu'il faut songer à l'étendre. Ce sont les régions éloignées qui ont besoin de ce genre d'enseignement car la distance ne devrait pas détruire les possibilités de perfectionnement.

2.2. L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

1° L'UQUAM couvre un territoire assez étendu, Montréal et la région environnante. Mais par contre, la population est assez dense et généralement peu éloignée.

Le téléenseignement est donc un besoin marginal et un complément pour favoriser l'accès aux études. Ce n'est pas comme en d'autres endroits un besoin vital si l'on veut remplir sa mission. En conséquence, les expériences de téléenseignement sont peu nombreuses.

2° ACTIVITÉS

2.1. ENSEIGNEMENT

2.1.A. Réseau-vidéo

2.1.1. L'UQUAM est reliée au réseau-vidéo de l'Université du Québec.

Sciences de l'atmosphère. Ce cours est donné partie par Rimouski, partie par Chicoutimi et reçu par les étudiants de l'UQUAM.

2.1.2. Installation d'une classe-vidéo pour une trentaine d'élèves.

2.1.3. Sciences de l'atmosphère - Etudiants réguliers en science.

8 étudiants réguliers au niveau de la maîtrise.
12 étudiants au niveau du certificat.

2.1.4. Niveau de la maîtrise et niveau du certificat.

2.1.1. Gestion de projets

Ce cours est donné à Montréal et envoyé par micro-onde à Chicoutimi.

2.1.2. Via le réseau vidéo.

2.1.3. Reçu à Chicoutimi par 25 étudiants.

2.1.4. Sciences de l'administration, 1er cycle.

2.2. AIDE A L'ENSEIGNEMENT

Télé-documentation.

2.3. PROJETS

De plus en plus de cours pourront être envoyés vers les autres universités ou reçus à Montréal. Leur apport au réseau est appelé à augmenter puisque leur large bassin d'étudiants assure la présence de nombreux et compétents professeurs dans à peu près toutes les disciplines enseignées dans leurs murs.

3° CONSIDÉRATIONS

Le téléenseignement ne fait pas partie de leurs préoccupations majeures.

Il va sans dire qu'il n'existe pas de structure organirationnelle de téléenseignement.

2.3. UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

1° L'UQAR couvre un territoire très vaste en étendue mais avec un bassin de population relativement restreint. De plus, une partie de ce territoire, la Côte Nord, est séparée par les 60 kilomètres environ du fleuve St-Laurent. Il est évident qu'un tel territoire doit envisager le téléenseignement comme un élément essentiel de son activité régionale.

Le développement du téléenseignement, comme à peu près partout au Québec , en est à ses premières armes. On peut même dire que si plusieurs projets sont à l'étude, si l'on utilise la technologie pour quelques réalisations d'information, de documentation ou d'aide à l'enseignement, il n'existe cependant qu'un seul cours réel de téléenseignement.

2° ACTIVITES

2.1. ENSEIGNEMENT

2.1.1. Réseau-vidéo. (voir projets communs)

Cours de sciences de l'atmosphère.

Ce cours est donné via le réseau-vidéo pour des élèves de Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières et Montréal. Deux des professeurs enseignent à Rimouski et leurs cours originent donc de Rimouski.

2.1.2. On utilise actuellement, comme classe-vidéo, le studio de télévision puisqu'un seul étudiant est inscrit au cours de science de l'atmosphère. Mais une salle-vidéo bi-directionnelle est actuellement en phase d'installation et permettra d'accueillir 9 étudaints en même temps. Si le besoin

d'un plus grand nombre de places se faisait sentir, il sera toujours possible d'équiper une salle plus vaste.

2.1.3. Les cours via le réseau-vidéo sont pour l'instant destinés aux étudiants réguliers inscrits à plein temps à l'Université et dont une partie du cours ne peut-être suivie à Rimouski, faute de professeurs. On utilise alors le cours donné par un professeur d'une autre constituante de l'Université du Québec. 1 à Rimouski, 3 à Chicoutimi, 20 à Montréal.

2.1.4. Niveau de la maîtrise et du certificat.

2.2. AIDE A L'ENSEIGNEMENT

On utilise la télécommunication comme une aide efficace à l'enseignement dans plusieurs domaines.

2.2.1. Biblio-documentation

Sur réception d'une demande d'un étudiant éloigné, envoi de documentation par téléphotocopie ou par la poste pour les centres non équipés, par téléphone pour de courtes références.

2.2.2. Encadrement d'étudiants par téléphone.

Il est toujours possible pour l'étudiant éloigné, à certains jours et à certaines heures déterminées, de communiquer avec le professeur par ligne téléphonique directe. L'Université songe à étendre son réseau de ligne téléphonique directe afin d'abaisser les coûts d'utilisation. On songe également à équiper certains centres d'un système de

conférence téléphonique permettant les conversations entre le professeur et un groupe d'étudiants ou même avec des personnes situées à des endroits différents et le professeur.

2.2.3. Aide aux enseignants

Envoi de documents vidéo et audio réalisés au centre audio-visuel de l'Université vers Rivière-du-Loup. Ces cassettes sont destinées à venir en aide à des professeurs qui donnent des cours de didactique des mathématiques dans cette ville. Devant certains problèmes particuliers, on fit appel à des professeurs de l'U.Q.A.R., et ces documents audio et vidéo furent préparés pour aider professeurs et étudiants.

2.2.4. Télé-information universitaire

Projet polygone: Un groupe de professeurs de l'U.Q.A.R. a préparé, pour diffusion sur le câble régional, 12 émissions vidéo de 30 minutes sur des problèmes d'information régionale et 4 émissions spéciales d'une heure sur une session de pastorale et sur la vie et les problèmes des étudiants.

Chacune de ces émissions comprenait trois volets:
a) connaissance de l'université b) connaissance du milieu régional et de ses réalisations c) commentaires d'actualité.

Ce projet n'a pas été poursuivi car l'équipe a travaillé bénévolement et ne pouvait continuer ainsi devant les nombreuses heures supplémentaires de travail exigées. Par ailleurs, la cote d'écoute n'était pas très élevée. Une brève enquête a révélé qu'à peine 10% des 8,000 abonnés au câble pouvaient avoir écouté ce programme au moins une fois.

2.3. PROJETS

L'U.Q.A.R. envisage de pouvoir éventuellement étendre le réseau-vidéo à divers centres de la région et l'utiliser ainsi à l'intérieur de son immense territoire. On pourrait alors étendre l'enseignement universitaire à des centres aussi éloignés que Hauterive, Gaspé, Carleton, etc.

On envisage à très court terme la réception, via le réseau vidéo, de cours en sciences de l'administration originant en particulier de professeurs de l'Université de Trois-Rivières.

3° CONSIDÉRATIONS

L'U.Q.A.R. est fortement intéressé au développement du téléenseignement et sur le plan national et sur le plan régional.

a - Développement d'un réseau national lui permettant de recevoir l'enseignement de d'autres régions pour combler les vides parmi ces professeurs - absence de professeurs qualifiés en certaines disciplines à cause du nombre insuffisant d'étudiants.

b - Développement d'un réseau régional lui permettant de dispenser son enseignement dans les centres plus éloignés de son immense territoire.

Ce réseau est en voie de développement au niveau national - réseau-vidéo de l'U.Q. et devrait éventuellement, pour être efficace, englober toutes les universités, même en dehors de l'Université du Québec.

Mais au point de vue régional rien n'est fait et les normes actuelles de financement des universités ne permettent pas d'envisager un tel réseau pour bientôt. Le financement demeure donc l'un des obstacles majeurs au développement de la technologie universitaire.

Au point de vue organisationnel, l'Université de Rimouski n'a pas de véritable structure responsable du développement du téléenseignement. Les efforts limités qui sont possibles actuellement ne nécessitent d'ailleurs pas une structure organisationnelle qui risquerait d'être pour l'instant inutile et à peu près inopérante. La liberté actuelle favorise au contraire les expériences. Les responsables de l'enseignement et du service audio-visuel peuvent fort bien contrôler ce secteur jusqu'à plus ample développement.

1.4 L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

1° L'U.Q.T.R. n'a pas un territoire tellement vaste et ne sent pas, pour l'instant, le besoin de développer largement le téléenseignement. On favorise jusqu'à nouvel ordre, pour des raisons à la fois économique et pédagogique, l'envoi des professeurs dans les régions plus éloignées et lorsque c'est possible, l'engagement à temps partiel, à titre de professeur, de professionnels de la région capables de transmettre leurs connaissances.

Dans le domaine du téléenseignement, on ne peut parler que de projets à l'étude.

2° ACTIVITÉS

2.1. ENSEIGNEMENT

2.1.1. Réseau-vidéo

L'équipement nécessaire à une utilisation de ce réseau n'est pas en place. On se refuse pour l'instant à immobiliser tout le budget du centre audio-visuel pour l'équipement d'une classe-vidéo. On croit plus logique de faire servir le budget à une utilisation maximale des services réguliers du centre audio-visuel.

Si besoin est, le studio de télévision peut servir de salle vidéo à un groupe restreint ou acheminer un cours demandé par une autre université. C'est ainsi qu'il est question de l'envoi d'un cours en sciences de l'administration vers l'Université de Rimouski. Le studio du centre audio-visuel pourra servir à cette tâche.

2.1.2. Nil

2.1.3. Nil

2.1.4. Nil

2.2. AIDE À L'ENSEIGNEMENT

Le Service de la bibliothèque possède tout l'équipement nécessaire pour la télé-documentation. Cependant cet équipement ne fonctionne pas encore. C'est un projet que l'on réalisera bientôt.

2.3. PROJETS

L'installation permanente d'une classe du réseau-vidéo fait partie des projets à court terme de l'Université.

3° CONSIDÉRATIONS

On voit donc que l'U.Q.T.R. n'est pas très avancé dans le domaine du téléenseignement. Pour les responsables de cette université, on ne trouve pas le territoire suffisamment étendu pour justifier l'injection de fortes sommes d'argent dans le développement du téléenseignement. Les communications sur le territoire sont faciles et on préfère envoyer les professeurs donner des cours dans les 9 sous-centres.

Diverses raisons justifient cette prise de position.

1- L'utilisation du téléenseignement demanderait un changement d'habitudes chez les enseignants et les étudiants. Ce n'est pas fait.

2- Le téléenseignement n'a jamais été évalué sérieusement et on ne connait pas véritablement son rendement.

3- Le téléenseignement exige beaucoup plus de temps de la part des enseignants et cette tâche nouvelle n'est pas prévue dans les normes actuelles de travail.

4- On utilise peut-être trop la quincaillerie pour elle-même et pour rendre justifiable son acquisition plutôt que pour répondre à des besoins pédagogiques précis.

Il va sans dire qu'il n'existe aucune structure organisationnelle pour promouvoir ou administrer un tel développement.

On n'est cependant loin d'être réfractaire à cette forme d'enseignement lorsque les conditions l'exigeront, les moyens financiers le permettront et sa valeur pédagogique aura été prouvée.

2.5 CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES DANS L'OUEST QUÉBÉCOIS

1° Ce centre relié au réseau de constituante de l'Université du Québec couvre un immense territoire - la région de Hull, Papineau, etc. et tout le territoire du nord-ouest, Abitibi, Témiscamingue et jusqu'à Chibougamau et, temporairement, la Baie James.

C'est donc un autre module universitaire pour qui le développement du téléenseignement est une nécessité. C'est un élément vital de son plein développement et a fortiori si l'on envisage son statut particulier. Il n'y a pas de campus universitaire et ce centre doit aller rejoindre les gens là où ils vivent sur ce territoire à faible densité de population. L'enseignement doit donc rejoindre sur place des endroits aussi distants que Hull, Fort Coulonges, Val d'Or, Amos, Rouyn, Matagami, Chibougamau, etc.

Pourtant, s'il existe quelques projets et des expérimentations, le téléenseignement en est encore à ses premiers pas. Pour l'instant, ce sont surtout les professeurs qui se déplacent.

2° ACTIVITÉS

2.1 ENSEIGNEMENT

2.1.1. Cours en service social (techniques administratives)

Ce cours est donné à Hull et enregistré sur ruban-vidéo. Ce ruban est expédié vers d'autres villes où un groupe d'élèves, réuni dans une salle, peut le suivre. Une période de contact professeur-élèves par voie téléphonique suit la réception du cours.

Ce cours est donné sur le réseau du câble dans la région de Hull et sur ruban à Fort-Coulonges, Maniwaki et Mont-Laurier. Le professeur se rend sur place de temps à autre. Mais une rapide évaluation a permis de constater que si la partie théorique du cours est toujours valable, la partie pratique devrait être refaite annuellement. Avant d'aller plus avant, une sérieure évaluation s'impose.

2.1.2. Dans ce cours, on utilise le ruban magnétoscopique. Le cours ainsi enregistré est retransmis soit par câble soit par expédition dans un endroit déterminé pour y être projeté. Le contact par téléphone se fait après les cours. Le professeur se rend souvent sur place.

2.1.3. Etudiants de l'éducation permanente dans les différentes régions. 2 classes à Hull, 20 et 25 étudiants. 1 classe à Fort-Coulonges, 5 étudiants. 1 classe à Maniwaki, 18 étudiants.

2.1.4. Niveau du 1er cycle, baccalauréat en travail social.

2.2. AIDE A L'ENSEIGNEMENT

Nil.

2.3. PROJETS

2.3.1. <u>Réseau-vidéo</u>

Les travaux d'installation de l'équipement nécessaire sont en cours mais il n'existe pas encore de classe-vidéo et aucun cours n'est donné ou reçu à Hull via le réseau-vidéo.

Le tout devrait être en place et fonctionner normalement en septembre 78. Il faut cependant ajouter que l'adhésion au réseau n'est pas encore chose faite et pourrait être retardée.

3° CONSIDÉRATIONS

Il n'existe aucune structure organisationnelle du téléenseignement même si l'on est bien conscient qu'il s'agit d'un développement nécessaire éventuellement dans leurs cas.

Mais on est aussi conscient que si l'étendue du territoire demande le téléenseignement, cette même étendue en rend le coût d'installation très élevé. Quand on aura relié Hull au réseau-vidéo, tout le reste du territoire restera aussi éloigné. Comme il n'y a pas de campus physique, on ne rejoindra alors qu'une minorité.

Le CEUOQ favorise donc un développement national et régional des moyens de télécommunication à la disposition de l'éducation.

A ce problème des communications est greffé indissolublement le problème des coûts élevés dans un tel territoire.

Même si l'on croit nécessaire l'accès au téléenseignement pour favoriser le développement universitaire, les nombreux problèmes qu'il suscite font naître bien des hésitations. Pour développer ce système, on manque de ressources humaines et financières. Ce sont des tâches ardues, nouvelles qui demandent beaucoup de temps et ces tâches ne sont pas prévues dans les conventions actuelles de travail. Peu de professeurs sont intéressés à y travailler dans les conditions actuelles.

2.6 LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ

1° La télé-université est une constituante à vocation propre de l'Université du Québec. Elle est encore à caractère expérimental. La responsabilité couvre tout le champ de l'enseignement à distance et toute son organisation opérationnelle est donc fonction du téléenseignement. Elle est structurée de façon à permettre à la TELUQ de s'acquitter de sa mission. Elle comprend six unités administratives.

1.- La direction générale
2.- La direction du programme CHEM
3.- La direction du programme PERMAMA
4.- Les services éducatifs
5.- Les services de production
6.- Les services administratifs

Le tout est dirigé par une commission de la Télé-Université.

Organigramme général de la TELUQ

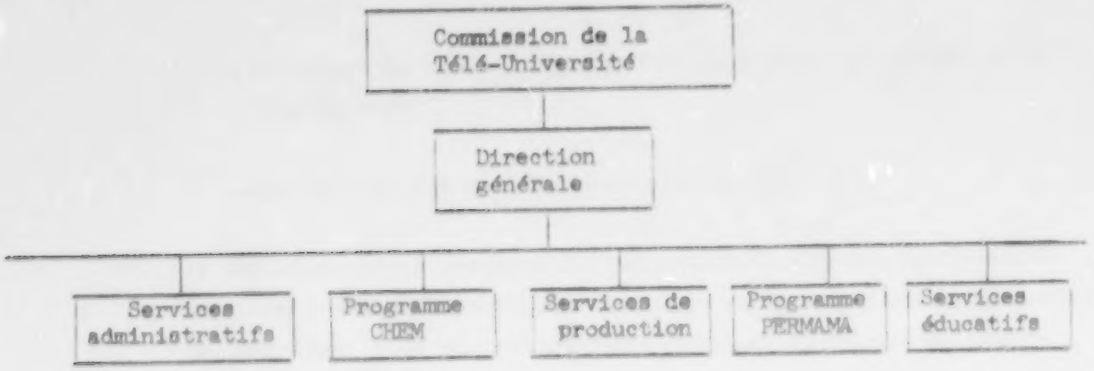

Pour devenir étudiant à TELUQ aucun niveau d'étude spécifique n'est exigé. Il suffit de demander son admission.

Chaque étudiant peut s'inscrire à un maximum de 3 cours par session. Il acquitte une fois les frais d'inscription et les frais de scolarité pour chaque cours choisi.

L'étudiant peut suivre les cours sous 3 statuts différents:

- étudiant régulier - inscrit à CHEM et à un ou plusieurs cours.

- étudiant libre - inscrit à un ou plusieurs cours pour l'obtention des crédits.

- auditeur - inscrit pour documentation seulement.

Les organismes, groupements ou associations peuvent s'inscrire en tant que groupe.

A la fin de chaque cours, l'étudiant reçoit

- un relevé de notes indiquant s'il a obtenu les crédits attachés au cours.

- une attestation de l'Université du Québec.

2° La Télé-Université présente à l'heure actuelle un certain nombre de cours d'éducation populaire destinés au grand public et des cours de recyclage ou de perfectionnement destinés au milieu enseignant. Certains cours utilisent la technologie. Pour nos besoins, nous ne retiendrons que ces derniers.

La TELUQ compte, pour l'année 1977-78, près de 10.000 inscriptions. Je n'ai malheureusement pu obtenir le détail des inscriptions pour chacun des cours mentionnés plus loin.

2.1.A. COURS DE PERFECTIONNEMENT

2.1.1. Permama

Permama est une expérience de perfectionnement des maîtres en exercice en mathématique. Le domaine d'enseignement concerne

- Mathématique
- Enseignement de la mathématique
- Psycho-pédagogie

2.1.2. Le programme vise à une formation à distance par des textes variés, des cartons et des acétates, des bandes magnétiques et magnétoscopiques.

Tout ce programme est complété par des personnes-ressources. Les rencontres obligatoires et les activités d'apprentissage comprennent des lectures personnelles, des séances de visionnement. Ces rencontres sont hebdomadaires.

2.1.3. Ces cours s'adressent aux professeurs de mathématiques du niveau secondaire. Dès le début, plus de 1500 professeurs se sont inscrits à ces cours. Pour la session 1976-77, on comptait 305 élèves inscrits.

2.1.4. Approuvé officiellement, ces cours permettent, aux enseignants qui les ont suivis d'augmenter leur scolarité et leur accorde des crédits universitaires.

2.1.B. PROGRAMME CHEM.

2.1.1. Français pour tous.

Ce cours vise à faire acquérir le souci constant de développer une maîtrise de la langue et veut développer une connaissance de certains concepts nécessaires au perfectionnement linguistique.

Toute la connaissance du français est mise en cause - dictionnaires, ortographe, histoire de la langue, vocabulaire, communication orale et écrite et environnement linguistique.

2.1.2. Ce cours comprend:

- un ensemble de documents écrits qui forment l'essentiel du cours.
- certaines publications de l'Office de la langue française.
- des cassettes qui fournissent du matériel didactique - spécimens de parler régionaux, etc.
- auto - correct - art - un jeu pédagogique qui permet l'auto-évaluation et l'auto-correction.

Le cours est complété par un réseau d'échange.

- la cellule - groupement de 2 à 5 étudiants
- le journal de liaison - contact entre les cellules et les individus dispersés
- la consultation téléphonique qui permet de joindre l'équipe pédagogique.

Enfin, le tout est complété par l'évaluation personnelle - 4 tests objectifs, 1 exercice écrit, le jeu auto - correct - art - grilles d'observation, d'auto évaluation et un questionnaire d'évaluation sur la qualité du cours.

2.1.3. Toute personne, peu importe ses études antérieures, désireuse de perfectionner sa connaissance de la langue française.

2.1.4. Une attestation d'études de l'Université du Québec et 3 crédits universitaires.

2.1.1. Histoire du Québec d'aujourd'hui.

L'histoire du Québec comprend 2 cours:

Histoire du Québec d'aujourd'hui: économie, pouvoirs, idéologies.
Histoire du Québec d'aujourd'hui: population, travail, nation.

Ces cours veulent provoquer une réflexion profonde sur le milieu et la culture québécoise.

- sur le plan des connaissances indispensables à l'étude de l'histoire du Québec contemporain.
- sur le plan des savoir-faire: l'apprentissage de la lecture et de l'analyse des textes d'époque, de graphiques, de cartes et d'illustrations.
- sur le plan des attitudes: la capacité de prendre conscience de son cadre de référence et de découvrir celui des autres.

2.1.2. Moyens individuels: documents imprimés et sonores. Chaque étudiant reçoit une bibliographie, des textes écrits, des cartes, graphiques, tableaux, des disques et des illustrations.

Moyens collectifs: des ateliers où les étudiants sont regroupés et des documents audio-visuels. Ils sont invités à 5 ateliers.

A l'occasion de ces ateliers, on visionne les documents audio-visuels.

- un diaporama sur la diversité des régions
- un diaporama sur les disparités régionales
- un vidéo sur la période de 1534 à 1760
- un vidéo sur la période de 1760 à 1867

Les exercices d'évaluation font partie du "guide de l'étudiant".

2.1.3. Toutes les personnes intéressées peu importe leur degré d'études.

2.1.4. Chacun des 2 cours a une valeur de 3 crédits universitaires. Attestation d'études universitaires.

2.1.1. Initiation à l'économie du Québec.

Ce cours comprend six parties - Introduction à l'économie du Québec, le secteur privé, le secteur public de l'économie, la monnaie, la stabilisation et la croissance. Ce cours veut répondre aux besoins d'information et de formation des Québécois en matière économique. L'étudiant devrait donc développer une capacité d'analyse et de critique de situations économiques.

2.1.2. Le cours comprend:

- un document de référence - sorte de manuel de base de l'économie.
- dossier de l'étudiant - série de documents, articles tableaux, graphiques, etc. pour expliciter le document de base.
- des disques - (5) - des témoignages, interviews, discussions sur des sujets variés.
- guide de l'étudiant - indication sur l'utilisation des divers instruments de travail.
- documents télévisuels - 5 documents d'environ 20 minutes présentés au cours des ateliers.
- des ateliers (6) - C'est une occasion d'échange, de visionnement et d'enrichissement par une démarche collective. Les étudiants sont regroupés autour d'un animateur par groupe d'environ 20 personnes. Les étudiants isolés et trop éloignés peuvent s'inscrire quand même.

2.1.3. Des adultes qui, à cause de leur engagement social ou politique, ont acquis une motivation et un intérêt pour la connaissance de l'économie du Québec.

2.1.4. Valeur de 3 crédits universitaires et une attestation d'étude de la Télé-Université.

2.1.1. L'environnement, un bien collectif menacé.

Cours de connaissance générale, de culture scientifique fondé sur des thèmes pratiques, centré sur les besoins fondamentaux de l'homme.

Ce cours cherche à faire découvrir à l'étudiant, à partir de la vie quotidienne, des questions qui le dépassent et qui concernent son pays.

Enfin, l'étudiant doit se déplacer et entrer en contact avec d'autres étudiants et d'autres personnes du milieu.

2.1.2. Ce cours comprend:

- Le Journal - Documents de base du cours - avec chroniques scientifiques, technologiques, juridiques, des tableaux, des cartes etc. Il est publié 4 fois.
- Carnet de route - Journal personnel de l'étudiant - observations, commentaires, plan de travail, objectifs, tests d'évaluation.
- Documents audio-visuels - Diaporamas et films complètent la documentation.
- Légo-guide - Document de référence - liste des divers intervenants dans le domaine de l'environnement (Fédéral-provincial-para-gouvernemental) avec mandat, lois, règlements et adresses utiles.
- Ateliers - Toutes les 3 semaines pour une durée de 3 heures par rencontre, échanges collectifs et visionnement des documents vidéo.

2.1.3. Tout adulte intéressé aux problèmes de l'environnement.

2.1.4. Valeur de 3 crédits universitaires et une attestation d'études de la Télé-Université.

2.1.1. L'informatique, c'est pas sorcier.

Ce cours vise le développement d'une attitude critique face au phénomène de l'informatique. Il inculque des connaissances nécessaires à une réflexion valable et les habiletés requises pour une prise de contact avec un ordinateur.

Ce cours contient:

- Ce qu'est cette machine qui semble penser
- L'environnement informatique - possibilités
- Utilisation de l'informatique dans l'entreprise publique et privée.
- Rôle de l'informatique dans l'emmagasinage et la circulation des informations.
- Une expérience sur un ordinateur.

2.1.2. L'étudiant dispose de plusieurs instruments pédagogiques.

- Individuels
  un dossier de base, des textes d'appoint et un guide d'activités.

- Collectifs
  un mini-ordinateur où les étudiants travaillent par groupe de 2 pour au moins 18 heures.
  une rencontre de présentation

Deux ateliers d'échange et des activités de synthèse. Le tout sous la surveillance d'un animateur.

2.1.3. Tout adulte que le monde de l'informatique fascine et qui veut en connaître les rudiments.

2.1.4. Valeur de 3 crédits universitaires et une attestation d'étude de la Télé-Université.

2.1.1. La publicité au Québec.

Ce cours comporte deux principaux objectifs:

Rendre l'étudiant un consommateur plus éclairé et moins vulnérable aux effets de la publicité. En faire un intervenant efficace si son travail l'amène à participer à des décisions en matière de publicité. On étudie les 4 dimensions de la publicité: socio-économique, scientifique, technique et historique.

2.1.2. Ce cours comprend 26 émissions télévisées sur les thèmes de la publicité et 4 émissions spéciales destinées à établir un lien plus étroit entre étudiants et concepteurs pédagogiques. Ces émissions servent autant à interroger qu'à répondre à des questions. Ces émissions sont transmises sur le réseau UHF de Radio-Québec.

En plus, l'étudiant inscrit reçoit des documents écrits qui servent à compléter et à vérifier ses connaissances.

2.1.3. Ce cours s'adresse à tout adulte qui en tant que consommateur se veut averti et éclairé.

2.1.4. Valeur de 3 crédits universitaires et une attestation d'étude de la Télé-Université.

2.1.1. L'individu, son affectivité, sa sexualité.

Ce cours vise au développement personnel de l'individu. Il lui permet de réfléchir sur la dimension affective et sexuelle de sa vie avec lui-même et avec autrui.

Ce cours comprend 3 parties:

- l'individu en relation avec lui-même
- l'individu en relation avec l'autre
- l'individu en relation avec les autres - milieu, groupe, société.

2.1.2. L'étudiant reçoit les instruments suivants:

- un cahier de base qui comprend un guide de l'étudiant, une série de texte de référence.
- des rencontres de groupe - 5 à 7 rencontres pour faire la synthèse des cours.
- 2 à 3 disques qui sont des moyens d'apprentissage originaux.
- un journal de liaison et des conférences téléphoniques.

2.1.3. Tout adulte qui désire améliorer la qualité de sa vie humaine et pour lui-même et pour son entourage.

2.1.4. Valeur de 3 crédits universitaires et une attestation d'étude de la Télé-Université.

2.1.1. Initiation à la coopération.

Ce cours destiné à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux coopératives de tous genres et aux principes de la coopération est le plus populaire de tous les cours de la Télé-Université. Déjà en 1974, on y dénombrait plus de 4,000 inscriptions.

On y étudie tous les principes généraux et particuliers du coopératisme et leur application dans différents domaines d'activités.

2.1.2. Le cours comprend:

- des documents écrits - base de tout le cours, ces documents comprennent des énoncés de principes, des tableaux, des textes et des applications.

- Des documents audio-visuels - ces documents sont destinés à illustrer les divers aspects du cours et sont passés en circuit fermé lors des ateliers.

- Des ateliers qui réunissent animateur et étudiants pour des échanges, des enrichissements de groupe, des visionnements, etc.

2.1.3. Tous les adultes intéressés à la coopération ou engagés dans des activités coopératives. Plusieurs groupes ou associations coopératives se sont inscrits comme tels.

2.1.4. Valeur de 3 crédits universitaires et une attestation d'études de la Télé-Université.

2.1.1. Vieillir, c'est quoi.

Ce cours sur la gérontologie veut préparer les gens à affronter le vieillissement, à connaître ses problèmes pour pouvoir y faire face.

2.1.2. Ce cours est donné dans les centres d'accueil. Il consiste en des documents écrits et des documents audio-visuels projetés en circuit fermé lors des rencontres.

2.1.3. Toutes personnes intéressées au problème du vieillissement, toutes celles qui ont atteint le 3ième âge ou qui s'occupent des personnes âgées.

2.1.4. Valeur de 3 crédits universitaires et une attestation d'étude de la Télé-Université.

2.2. Nil

2.3. Nil

3° CONSIDÉRATIONS

Comme on le constate, la Télé-Université possède bon nombre de cours de téléenseignement. C'est là d'ailleurs la mission qu'elle a reçue.

La TELUQ est aux prises avec des problèmes financiers puisque, pour elle aussi, le mode de financement habituel des universités n'est pas adapté à ce genre d'opérations.

La TELUQ insiste beaucoup, dans chacun de ces cours, sur la présence des étudiants à un certain nombre d'ateliers ou de rencontres de groupe. Ces ateliers, à moins de raisons sérieuses (distance trop grande, handicap physique, élève isolé dans une région, etc.) sont obligatoires et condition sine qua non pour l'obtention des notes justifiant l'attribution des crédits.

Dans plusieurs cas, l'INRS, de concert avec la TELUQ, procède à une certaine évaluation des cours. Mais il ne s'agit pas, la plupart du temps, d'une évaluation pédagogique des résultats, mais plutôt d'une enquête sociologique sur la composition de la clientèle - moyenne d'âge, niveau d'étude, motivation, profession des étudiants, etc.

Cependant, au cours des discussions avec d'autres universités que ceux de la TELUQ, une opinion nous est revenue qui nous parait digne de mention.

Lorsque la TELUQ fait porter ses efforts sur le recyclage des enseignants (v.g. PERMAMA), personne ne s'y objecte. Mais devant les autres programmes (v.g. programme CHEM), les réticences se font beaucoup plus nombreuses.

Personne n'en veut à l'utilité de ces cours ni à leur valeur pour la population québécoise. On a cependant de fortes objections à ce que ces cours soient présentés comme de niveau universitaire.

On estime que ces cours sont de niveau secondaire ou, dans certains cas, tout au plus de niveau collégial. On croit donc, et dans bien des cas, qu'un tel enseignement est très utile, voir nécessaire, mais qu'il relève beaucoup plus des services d'éducation permanente des commissions scolaires régionales ou des CEGEP.

Rien n'empêcherait qu'ils soient préparés par une équipe provinciale pour éviter la duplication, mais ils devraient être administrés régionalement sous la direction et la juridiction des organismes régionaux précités. Un organisme provincial pourrait avoir la responsabilité de la production de ces cours qui seraient ensuite remis aux organismes régionaux qui seraient responsables de leur dispensation.

On croit en général que c'est faire fausse route que de donner à l'Université un rôle d'éducation populaire qui relève d'un niveau inférieur. Le fait d'accorder aux étudiants des crédits universitaires officiels pour un cours de niveau secondaire ou collégial, diminue la crédibilité de tels crédits universitaires et dévalorise les diplômes ainsi obtenus.

On est conscient cependant de la nécessité de la TELUQ et l'on croit qu'elle devrait se donner une vocation plus en accord avec les valeurs universitaires. C'est pourquoi l'on applaudit à un projet comme PERMAFRA, PERMAMA. L'on verrait bien la TELUQ s'orienter carrément vers le recyclage des professions, de concert avec les autres université et avec les diverses associations professionnelles - enseignants, infirmiers(es), notaire, avocat, dentistes, conseillers sociaux, gestionnaires, comptables, etc.

On estime que la TELUQ remplirait là un vacuum existant, qu'elle serait d'une très grande utilité au milieu québécois tout en remplissant son rôle universitaire. Elle pourrait alors s'occuper de recyclage et de perfectionnement des professionnels. Devant la constante évolution des professions dans le monde moderne, on n'exclut pas qu'il faille bientôt exiger un diplôme officiel de recyclage ou de perfectionnement dans une discipline après un certain nombre d'années de pratique. Le Québec, grâce à la TELUQ, serait d'avant-garde dans ce domaine tout simplement en utilisant à fond et dans un sens louable, une institution déjà existante et qui cherche une vraie vocation universitaire.

3 - UNIVERSITE LAVAL

1° L'Université Laval n'a pas, pour l'instant, de projet de téléenseignement en marche. La proximité de son bassin de population facilite la tâche de donner l'enseignement universitaire dans la région. On ne voit donc pas jusqu'à maintenant la nécessité d'introduire d'expérience dans le téléenseignement.

Les responsables ne se désintéressent cependant pas de ces activités. De multiples expériences sont actuellement en cours dans le dossier des télécommunications. Les efforts sont destinés à faciliter les rapports interuniversitaires et susceptibles de conduire, via les télécommunications, à un échange constant d'informations scientifiques sinon à un échange de cours entre universités.

2° ACTIVITES

2.1. ENSEIGNEMENT

2.2. AIDE A L'ENSEIGNEMENT

2.3. PROJETS

2.3.1. Expériences

Laval poursuit certaines expériences au niveau de l'utilisation d'un satellite de communication et espère parvenir à des échanges de cours.

2.3.2. Echange interuniversitaire

Ces jours derniers, fin janvier 78, une expérience de télécommunication interuniversitaire a été tentée. On a réuni par télécommunication l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université du Québec (siège social). Ce fut une expérience audio-visuelle bidirectionnelle de télécommunication.

Cette expérience a servi à vérifier les ressources techniques existantes et à convaincre les autorités universitaires des possibilités actuelles des télécommunications. Ce devrait être le point de départ d'une utilisation plus poussée de telles ressources (vidéo/audio) entre université: échange de documents, consultation entre professeurs et chercheurs, visualisations d'expériences de laboratoires, consultations instantanées de banques de données, etc.

3° CONSIDÉRATIONS

Comme on le voit, l'Université Laval est fortement intéressée à la coopération interuniversitaire et compte beaucoup sur le développement des télécommunications pour favoriser cet ère des échanges et rapprocher sans cesse les services universitaires de la population que les universités ont mission de desservir.

4 - UNIVERSITE DE MONTRÉAL

1° L'Université de Montréal compte de nombreux étudiants répartis sur tout le territoire du Québec et considère de son devoir de favoriser le développement du téléenseignement pour lui permettre d'atteindre sa clientèle partout où elle se trouve.

C'est surtout à la faculté d'éducation permanente que l'on fait appel à la technologie pour favoriser l'extension de l'enseignement.

2° ACTIVITÉS

2.1. ENSEIGNEMENT

2.1.A Québec, hier et aujourd'hui.

2.1.1. C'est une expérience de formation universitaire d'adultes utilisant une approche interdisciplinaire et multi-media. C'est l'étude des différentes facettes politiques, économiques et culturelles de la société québécoise actuelle. Ce cours est donné depuis 1972 et comprend des objectifs d'information et de changement personnel.

2.1.2.A

Ce cours utilise 3 media.

- une série de 24 émissions radiodiffusion.
- un document écrit de référence.
- des ateliers d'intégration où les étudiants se rencontrent et rencontrent l'équipe responsable.

Les émissions radiophoniques sont diffusées sur les antennes FM de Radio-Canada deux fois la semaine.

Le document de référence est remis à chaque étudiant inscrit.

Les ateliers d'intégration sont obligatoires pour tous les étudiants. On en tient 4 au cours de l'année. On les considère essentiels au cours afin de favoriser l'intégration de l'apprentissage. Suite à une évaluation récente, le cours est en réorganisation.

2.1.3. L'an dernier, 261 étudiants se sont inscrits à ce cours de formation pour adultes enseignant ou désirant enseigner.

2.1.4. Niveau d'une licence d'enseignement secondaire.

2.1.B. Techniques infirmières

2.1.1. Trois des cours en techniques infirmières sont dispensés dans différentes régions du Québec au moyen du téléenseignement. Ce sont les cours suivants:

1. Nursing communautaire
2. Organisation des soins
3. Nursing clinique

Ces cours sont conçus sous la forme d'un enseignement individualisé et rejoignent l'étudiant dans son milieu de travail.

2.1.2. On utilise une approche multi-média qui utilise le document audio-visuel, la documentation écrite, la consultation et la recherche personnelle.

Chaque étudiant reçoit une abondante documentation qu'il doit étudier personnellement. Puis, les étudiants se réunissent pour visionnement de documents audio-visuels, discussions en groupe ou rencontres de responsables. Le tout pourra être complété par des recherches personnelles suggérées. Enfin, chaque cours comprend une série de tests d'auto-évaluation.

Il y a contact direct avec le professeur 3 fois durant l'année. Le tout est complété par des conférences téléphoniques hebdomadaires, individuelles ou de groupes, à des heures déterminées.

2.1.3. La clientèle comprend tous les infirmiers(res) en exercice travaillant dans les différentes régions du Québec. Cette année, on compte environ 1,000 inscriptions à ces cours.

2.1.4. Ces cours sont crédités et conduisent au certificat en nursing communautaire, en organisation des soins et en nursing clinique.

2.1.C. Cours en sciences humaines

2.1.1. Divers cours: histoire, géographie, littérature, etc. C'est une banque de cours enregistrée comprenant plus de 934 enregistrements de 32 cours différents.

Il existe même un cours spécialisé en géographie pour tout étudiant intéressé.

2.1.2. Ces cours sont enregistrés sur rubans magnétiques et vendus aux étudiants qui en font la demande.

2.1.3. Tout adulte désireux de se cultiver ou de se perfectionner.

2.1.4. Nil.

2.2. Nil.

2.3. PROJETS

On espère d'ici peu augmenter sensiblement le nombre de cours disponibles en favorisant l'utilisation souple et moins onéreuse d'une approche multi-media.

3° CONSIDÉRATIONS

Le responsable du téléenseignement à la faculté de l'éducation permanente souhaite vivement étendre ce secteur du téléenseignement. La méthode utilisée jusqu'ici se révèle très souple. Elle laisse à l'étudiant l'organisation de son temps d'étude aux heures qui lui conviennent. Par ailleurs, cette méthode limite les frais en faisant peu appel à des techniques onéreuses et en limitant le personnel de base.

Par contre, les responsables souhaitent vivement une recherche de tous les moyens de diffusion disponibles pour le téléenseignement dans chaque région du pays: câbles, antennes radio AM-FM, TV, V.H.F.-U.H.F., système micro-ondes, etc. Ils croient qu'une telle recherche devrait être effectuée par le ministère de l'éducation qui aurait plus facilement l'autorité et les moyens de la faire. On éviterait alors que chaque université recommence la même recherche pour son compte.

On est par ailleurs bien conscient que les régions éloignées - Gaspésie, Côte Nord, Abitibi, Témiscamingue, etc. - sont les régions qui ont le plus besoin du téléenseignement.

5 - UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

3° CONSIDÉRATIONS

L'Université de Sherbrooke n'a pas encore fait porter ses efforts vers le téléenseignement.

Il s'agit là pour l'instant d'un aspect du développement de l'Université dans l'avenir.

Les problèmes de financement ont retardé ce développement mais on est bien conscient qu'il faudra l'envisager dans un avenir prochain. On espère alors que cela permettra de répondre à des besoins pédagogiques.

On utilise largement la technologie à l'Université et on pourra, lorsque les circonstances l'exigeront, répondre aux besoins du téléenseignement.

6 - UNIVERSITÉ MCGILL

1° L'Université McGill considère que sa responsabilité au niveau universitaire s'étend à tout le Québec. Il devient donc important de développer un système efficace d'enseignement à distance pour rejoindre les populations anglophones des régions éloignées.

2° ACTIVITÉS

2.1. ENSEIGNEMENT

2.1.1. Anglais, langue seconde.

Il n'existe actuellement qu'un seul programme d'enseignement à distance. Ce programme s'adresse aux enseignants de l'anglais, langue seconde. C'est donc un programme dont l'objectif est la formation d'enseignants de l'anglais en tant que langue seconde.

Il est évident que, ce cours étant sur les réseaux de câblevision des diverses compagnies régionales, tous les abonnés du câble peuvent le suivre. Cependant, les responsables invitent les intéressés à s'enregistrer à l'Université. Les inscrits reçoivent toute la documentation écrite qui accompagne le cours.

Depuis janvier 1978, ce même cours, enregistré sur ruban magnétoscopique est expédié dans quelques régions éloignés où ces cours sont donnés dans des lieux et à des heures déterminées. L'étudiant peut s'inscrire tout comme à Montréal et recevoir la documentation. Les cours sont

donnés de cette façon dans une école de Montréal et à Shefferville et Arvida. Ce cours a l'avantage d'être constamment évalué au fur et à mesure de son développement par une équipe indépendante. On peut ainsi opérer un réajustement constant et obtenir de meilleurs résultats.

2.1.2. Ce cours est donné via le réseau de câbles de la région de Montréal ou sur ruban vidéo préenregistré dans les régions éloignées. Il s'agit de 24 rubans magnétoscopiques de 30 minutes chacun enregistrés dans les studios de l'Université. Ces cours sont diffusés deux fois la semaine où, dans les régions éloignées présentés au même rythme dans une salle équipée à cette fin.

2.1.3. Le cours est présenté à l'intention des enseignants de l'anglais, langue seconde. On doit s'inscrire à l'Université pour la réception de la documentation et la reconnaissance des crédits. Il y a 2 modes d'inscription.

a - Les étudiants inscrits en vue de l'obtention de crédits universitaires. Les frais d'inscription acquittés, l'étudiant reçoit la documentation, participe à 6 ateliers obligatoires et doit passer l'examen universitaire régulier.

b - L'étudiant paie pour recevoir la documentation écrite. Il n'est pas forcé de participer aux ateliers, ne passe aucun examen et ne reçoit donc aucun crédit universitaire.

Dans les régions éloignées, les étudiants doivent s'inscrire selon les mêmes conditions. Ils participent aux ateliers

et reçoivent de temps à autre la visite du professeur. Un responsable technique est sur place pour voir à l'organisation et à la bonne marche des cours. On compte cette année environ 60 inscriptions.

2.1.4. Sur réussite de l'examen universitaire, l'étudiant obtient six crédits universitaires pour l'obtention d'un diplôme de 1er cycle.

2.2. AIDE A L'ENSEIGNEMENT

Nil.

2.3. PROJETS

L'université envisage la production de différents autres cours et leur diffusion selon le même procédé. Mais il va sans dire que l'on souhaite la création d'un réseau-vidéo qui permettrait à l'Université de rejoindre sa clientèle dispersée. Mais un tel réseau apparait non rentable s'il ne devait servir qu'à l'Université McGill. Seul Montréal et les environs a une population assez vaste et assez dense pour justifier un tel investissement. Par ailleurs, il demeure que la population anglophone dispersée dans les régions éloignées conserve ses droits à une éducation de qualité et veut recevoir les services assurés aux autres populations. C'est pourquoi l'Université McGill favorise largement l'extension du réseau-vidéo de l'Université du Québec et souhaite avoir l'opportunité de l'utiliser pour ses propres besoins. Il est évident qu'un réseau provincial de télécommunication à l'usage de l'éducation leur serait d'une grande utilité.

On songe cependant, et ce dès l'an prochain, à augmenter le nombre de cours accessibles à des étudiants éloignés. Actuellement, ce sont surtout les professeurs qui se déplacent.

3° CONSIDÉRATIONS

L'Université McGill souhaite que la coopération universitaire se matérialise de plus en plus et qu'il soit possible qu'un vaste réseau de télécommunication puisse servir à l'ensemble des universités.

Mais à McGill aussi existent des problèmes de financement pour le téléenseignement. Les normes actuelles n'incluent pas les tâches nouvelles que le développement de la technologie a fait naître.

On espère beaucoup qu'il sera possible avant peu de compter sur un réseau de télécommunication au service de l'éducation.

7 - UNIVERSITÉ CONCORDIA

1° Cette université concentre actuellement ses efforts dans la région de Montréal et n'a donc pas, à une exception près, étendu son activité au téléenseignement. Elle envisage cependant augmenter sa présence dans ce domaine dans les années à venir et selon les besoins du milieu.

2° ACTIVITÉS

2.1. ENSEIGNEMENT

2.1.1 Cours sur cassettes

Des cours de langue espagnole sont enregistrés sur cassettes et expédiés aux étudiants qui veulent les suivre à domicile.

2.1.2 Ces cours sont enregistrés sur cassettes dans les laboratoires de langue de l'Université.

2.1.3 Les cours sont suivis actuellement par environ 40 étudiants des cours de langue, 2ième année du 1er cycle.

2.1.4 Crédits universitaires, 1er cycle

2.2. AIDE A L'ENSEIGNEMENT

2.3. PROJETS

3° CONSIDÉRATIONS

Les problèmes que causent l'introduction du téléenseignement sont les mêmes que ceux signalés dans les autres universités - financement, réseau de distribution, évaluation du système à faire.

CHAPITRE III

LES PROBLÈMES DU TÉLÉENSEIGNEMENT

Le présent chapitre présente, en quelques mots, un aperçu des principaux problèmes auxquels est confronté le téléenseignement universitaire. Il ne faut pas chercher à trouver des solutions ou même des amorces de solution aux difficultés exposées. Ce n'est pas le but de l'étude. Ce pourra faire le sujet d'études ultérieures.

On ne voudra donc voir dans ce document qu'un énoncé des problèmes rencontrés par les responsables du téléenseignement universitaire.

1. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'une des difficultés de la présente étude a été l'absence, si l'on excepte la TELUQ, de structure d'organisation du téléenseignement à l'intérieur des universités.

Jusqu'à maintenant, un peu partout, le développement du téléenseignement est un peu dû à l'initiative personnelle d'un professeur fatigué de voyager pour donner des cours à l'extérieur, d'un enseignant plus ouvert et plus averti ou d'une personne intéressée à la technologie et désireux d'en exploiter les possibilités, anxieuse de jouer avec des outils nouveaux. On fait figure d'innovateur avec ce que cela peut comporter de mythes mais aussi d'incompréhension et de problèmes.

Il est certain que le développement du téléenseignement obligera un jour à structurer davantage l'administration d'un tel système.

Mais plus d'un pour l'instant se félicite de ce manque de structure. On craindrait qu'une organisation bien structurée pose tellement de conditions pour mettre un programme en oeuvre que ce ne devienne un frein à l'expérimentation et au développement. On préfère, au moins pour un temps, le système de l'initiative personnelle qui attire les professeurs plus progressifs et ne met pas de frein officiel à leur expérience.

Evidemment il faut compenser l'absence de prévisions financières par l'obligation de faire beaucoup bénévolement.

Mais il faudra, bientôt, dans les universités les plus avancées en ce domaine, prévoir des structurelles organisationnelles rationnelles.

2. LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Quand on parle de coopération universitaire, c'est un peu comme lorsqu'on parle du bien - tout le monde est pour! - Mais dans la pratique, la coopération universitaire n'est pas facile, y compris dans le téléenseignement.

On se rencontre, on discute des idées, on parle de projets communs. Quand on arrive dans la pratique, les efforts demeurent isolés. C'est du moins ce que la plupart des responsables nous confient. Il y aurait cependant bien des projets communs

- échange de cours selon les compétences
- échange de renseignements sur les expériences
- échange de documents produits
- mise en commun de plusieurs universités pour une réalisation commune
- encadrement de l'étudiant par l'Université la plus près même si le cours est donné par une autre université
- cours donné par l'ensemble des universités mais géré dans chaque région par l'université la plus près - inscription, encadrement, examen, crédits, etc.

Il semble que plusieurs universités seraient prêtes théoriquement à une telle coopération. Il faudrait plus que de la bonne volonté mais des rencontres sur un projet très précis et un organisme indépendant capable d'unir chacun.

3. LE FINANCEMENT

Le financement du téléenseignement cause des problèmes sérieux aux responsables. Il s'agit, toutes proportions gardées, d'un développement récent auquel on doit appliquer des normes de financement élaborées pour des méthodes traditionnelles d'enseignement.

1.- Coûts supplémentaires

1.1. Production technique.

Il n'est pas prévu dans les normes régulières de financement des sommes parfois imposantes pour la production technique des cours. Ces coûts peuvent être parfois élevés et s'ajoutent au salaire normal du professeur. Les productions techniques doivent parfois être multipliées, expédiées aux intéressés, entreposées dans des conditions spéciales et les coûts sont alors augmentés.

Jusqu'à ce jour, les expériences ont été peu nombreuses mais si le téléenseignement se développe partout comme prévu, il faudra reviser les modes de financement des productions.

1.2. Diffusion.

Dans beaucoup de cas, les frais de diffusion des documents sont très élevés: location d'antennes, de fils, de câbles, de système micro-onde, etc. Ces coûts grèvent lourdement le budget d'une faculté ou d'un centre audio-visuel.

2.- Coûts imprévus

2.1. Les professeurs.

La tâche d'un professeur du téléenseignement ne peut être évaluée selon les normes habituelles des tâches d'enseignant. C'est un problème d'évaluation et de juste rémunération de nouvelles tâches.

L'enseignant doit, bien sûr, préparer la matière à communiquer, comme tout autre cours régulier, mais il doit prévoir en plus de nombreuses recherches supplémentaires pour s'adapter aux exigences du media, de nombreuses et harassantes heures de préparation technique en studio, de reprise, visionnement, etc. Et si ce cours est en direct, il exige une préparation beaucoup plus minutieuse puisque les enregistrements demeurent! Ce sont des tâches qui dépassent nettement les normes habituelles de l'enseignement classique.

En plus de ces tâches nouvelles selon des normes imprévues, le professeur doit accomplir son travail habituel à l'intérieur des murs de l'Université, être disponible à ses étudiants réguliers et maintenir le contact avec ses étudiants éloignés, souvent à des heures inhabituelles.

Comment évaluer une telle tâche selon les conventions en vigueur? Il faut souvent accomplir des acrobaties pour parvenir à le dédommager ou compter sur la bonne volonté et l'enthousiasme des gens convaincus et ardents qui travaillent bénévolement --- au moins pour un temps. Je

cite comme exemple, et il n'est pas unique, le cas de l'Université de Rimouski où toute une équipe a travaillé bénévolement pendant de nombreuses semaines à la réalisation des émissions du groupe "Polygone". Cette équipe a donné bénévolement plus de 75 heures hebdomadaires, en plus du travail régulier, pour réaliser 12 émissions universitaires. Comment faire autrement quand ces tâches ne s'inscrivent pas dans les prévisions budgétaires habituelles?

Il faut de plus escompter une remise en chantier plus fréquente de ces cours. C'est à tout le moins une remise en chantier plus onéreuse que pour un cours selon les méthodes traditionnelles.

2.2. Equipe de support.

Il existe, à côté de la tâche proprement dite d'enseignant, des travaux ordinairement très routiniers qui nécessitent le support d'une équipe de soutien et de secrétariat. Ce sont encore des tâches nouvelles, imprévues, et l'on n'a pas encore toujours compris que le temps d'un responsable de cours est précieux et coûte trop cher pour qu'il doive perdre son temps dans un dédale de tâches secondaires.

L'équipe technique de telles productions peut aussi être considérable selon le moyen choisi. Le Centre audio-visuel, qui en principe possède une telle équipe, ne peut suffire aux demandes si elles se multiplient et s'il veut continuer à assurer le service auquel il a habitué ses usagers.

3. Revenu par étudiant.

Les étudiants qui s'inscrivent à ces cours paient le même tarif d'inscription et de frais que tout autre étudiant régulier. Cela est normal. Le coût de ces inscriptions, fut-il réinvesti uniquement pour le téléenseignement ne suffirait pas à assurer le financement de ces cours.

4. Coût moindre.

Pourtant, certains coûts sont moindres si l'on procède par téléenseignement - entretien des salles de cours, locaux disponibles, services aux étudiants, cafétéria, etc.

5. Conséquences.

Devant ces problèmes de financement, on a le choix entre la limitation de ces cours afin de ne pas grever le budget ou l'investissement d'une grande partie du budget du Centre audio-visuel dans de telles productions et la diminution des services nombreux et nécessaires que le Centre assure aux habitués. C'est un choix à faire.

L'Université de Trois-Rivières, par exemple, se refuse à équiper sans condition une classe pour le réseau-vidéo parce qu'il lui faudrait investir la totalité du budget annuel du Centre audio-visuel et négliger ses services habituels.

Le problème est évidemment moins prononcé là où des moyens moins élaborés sont employés - v.g. cassettes magnétiques expédiées par la poste, etc.

Le problème mérite une étude approfondie afin d'en arriver à une solution administrative efficace.

Il serait intéressant d'effectuer une étude poussée sur la rentabilité économique d'un tel enseignement. Quelles devraient être les exigences minimales pour qu'un tel enseignement soit rentable économiquement: coût de production, de diffusion vs nombre d'étudiants, durée d'utilisation du document, etc.

Il pourrait être intéressant de pousser l'étude jusqu'au niveau de la rentabilité pédagogique comme justification de la rentabilité économique. Une telle étude serait ardue et nécessiterait la participation d'un économiste et de psycho-pédagogues mais elle pourrait être de grande utilité auprès des administrateurs gouvernementaux et scolaires finalement responsables des décisions à prendre.

4. PROBLÈMES PÉDAGOGIQUES

De nombreuses recherches ont été faites ou se poursuivent encore sur l'utilisation pédagogique de la technologie à tous les niveaux de l'éducation. Mais pour la plupart des administrateurs et des enseignants universitaires, il s'agit là d'un problème relativement nouveau et auquel, en conséquence, peu d'enseignants universitaires peuvent apporter une réponse adéquate.

L'utilisation pédagogique de la technologie cause donc certains problèmes parfois sérieux. Le téléenseignement par des moyens technologiques ajoute une dimension accrue à ces problèmes.

1.- Recrutement et sélection des professeurs.

Pour quelques années encore, la majorité des enseignants universitaires sont peu initiés à l'utilisation de la technologie comme aide à l'enseignement. C'est un défi nouveau et peu de professeurs sont prêts à y faire face.

Le recrutement et la sélection des professeurs pour un enseignement technologique est donc en général difficile, ardu, à cause du manque de préparation des enseignants en ce domaine. Il faut d'ailleurs avouer, et l'expérience acquise à l'Aupelf me l'a confirmé, que les professeurs d'université sont généralement peu initiés à la pédagogie en général. Même s'il se fait beaucoup d'efforts en ce sens, la majorité des enseignants universitaires n'ont jamais fait d'études pédagogiques et ont été choisis davantage pour leur connaissance dans une discipline donnée sans tenir compte de leur aptitude à communiquer cette science. Encore aujourd'hui, nul professeur d'université n'est

tenu de s'initier à la pédagogie.

L'ignorance de la technologie porte souvent les enseignants à croire que pour être efficace par ce moyen, il faut savoir utiliser des techniques compliquées et onéreuses. A dessein, certains ont créé un mythe de la technologie et la font croire compliquée et difficile d'utilisation alors que des moyens très simples peuvent, selon les cas, être plus efficaces que d'autres très compliqués - bobines magnétiques, photos, diapositives, etc.

Peut-être sera-t-il plus facile de réussir quand on pourra compter que bon nombre d'enseignants seront aptes à réaliser des documents technologiques. Il faut accepter le fait que l'utilisation de tels moyens technologiques est récente dans l'histoire de la pédagogie.

Le téléenseignement pose un défi supplémentaire. L'oeil d'une caméra, le vide d'un studio ou la présence d'un micro fige et glace certaines personnes. Ce ne sont pas tous les enseignants qui peuvent s'y adapter.

2.- L'étudiant et le professeur.

La relation professeur-étudiant est largement différente dans le téléenseignement. Il n'y a plus de présence constante et la nouveauté de cette relation de distance amène souvent, aux non-initiées, un manque de coordination et d'encadrement des personnes.

Bien des moyens peuvent être utilisés pour faciliter les contacts entre professeurs et étudiants et avec le développement des com-

munications, ces moyens deviendront de plus en plus faciles et surtout efficaces. Mais il faut un certain temps pour les développer et surtout savoir les utiliser pleinement.

Il manque aussi à l'étudiant cette présence stimulante et encourageante de d'autres étudiants, aux prises avec les mêmes difficultés, des autres que l'on cotoie quotidiennement et avec qui l'on peut échanger, comparer, améliorer. Il devient plus difficile de se faire aider, de persévérer.

Ce sont des problèmes que le temps et l'expérience ne manqueront pas de solutionner. Mais encore faut-il s'en préoccuper et chercher des solutions afin de hâter une plus grande efficacité de cet enseignement en croissance.

D'ailleurs, la variété des expériences en marche - cours régulier universitaire (réseau-vidéo) ou cours de recyclage, de culture populaire, à un groupe restreint, choisi, à un individu isolé, à un public plus large et inconnu - fait qu'il faut vraiment s'interroger selon chaque cas et chercher les solutions appropriées à chacun.

3.- La pédagogie de la technologie.

Enfin, plusieurs universitaires reprochent aux adeptes de la technologie de vouloir l'utiliser à tout prix pour justifier l'argent investi dans l'implantation technique d'un centre audio-visuel universitaire et non pour répondre à des besoins pédagogiques identifiés et précis. On utiliserait la technologie parce que on l'a, que c'est un gadget à la mode et amusant et non pour répondre à un véritable besoin.

Je ne crois pas une telle objection fondée, surtout pour le téléenseignement qui est utilisé généralement pour répondre à des problèmes insolubles de distance et qui permet d'apporter aux régions éloignées ou défavorisées, le même enseignement de qualité et l'accès aux mêmes études que dans des centres plus développés. Je ne crois pas avoir relevé un seul cas d'utilisation du téléenseignement pour le seul plaisir de s'amuser avec un gadget ou pour rendre rentables des appareils achetés à gros prix.

Qu'il y ait encore des études à poursuivre dans le domaine de la pédagogie de la technologie, j'en suis convaincu. Mais le tout est bien engagé et toute étude de cette nature sera bénéfique au milieu universitaire. Il est certain que la technologie, et en particulier le téléenseignement, est utilisé pour répondre à des besoins précis. Une recherche plus poussée sur l'utilisation pédagogique de la technologie permettrait sans doute de régler bien des problèmes pour lesquels on ne voit pas de solution immédiate.

La pédagogie de la technologie est en pleine période de développement et ne pourra que s'enrichir par l'expérience et la recherche universitaires.

5. L'ÉVALUATION

La mise sur pied toute récente d'un certain nombre de cours au moyen du téléenseignement technologique pose des problèmes pédagogiques à plus d'un point de vue. L'évaluation pédagogique de ces cours et des résultats obtenus n'est pas le moindre de ces problèmes.

Même si certains essais de téléenseignement ont vu le jour depuis plus de 8 ans, il demeure que l'on n'a pas suffisamment développé un système d'évaluation sérieux et efficace.

Comme il s'agit d'une expérience relativement récente et dans la plupart des cas, tout à fait neuve, l'on est encore à élaborer un système d'évaluation valable et à développer un personnel apte à faire une telle évaluation. Je dois même avouer que, dans la plupart des cas, l'on n'a même pas commencé à établir un tel système.

On comprend bien sûr qu'il a fallu d'abord élaborer des programmes, produire des documents et tenter l'expérience avant de songer à en évaluer la portée. Mais on ne peut que regretter qu'après quelques années d'expérience, on se contente encore d'une évaluation sommaire, basée sur des questionnaires remplis hâtivement par quelques étudiants ou pis encore sur une simple impression de satisfaction des étudiants.

Il serait urgent que des équipes responsables d'une telle évaluation, nanties des argents nécessaires à cette recherche se mettent à l'oeuvre pour établir un système d'évaluation et procéder aux recherches sur les programmes déjà en cours. Cette équipe devrait être indépendante des équipes de production ou d'animation du cours.

Si l'on excepte quelques cas de la Télé-Université dont l'évaluation se poursuit par l'I.N.R.S. et des cours de la faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal soumis à l'évaluation par le service de recherche de cette faculté, on ne rencontre partout ailleurs qu'un regret de n'avoir pu faire une évaluation et une bonne volonté inactive de l'établir dès que possible.

Mais qui la fera cette évaluation? On manque du personnel nécessaire, surtout dans les petites universités, de l'argent indispensable et de l'intérêt de la plupart des chercheurs.

Pourtant, là où une telle évaluation a pu être faite, on s'en félicite largement et la réorientation qu'elle a amenée a permis une relance et une ardeur nouvelle encourageante.

Il serait d'une très grande utilité qu'une recherche globale sur l'évaluation des cours de téléenseignement technologique identifie des principes d'évaluation et conduise à la formation d'un personnel préparé à cette tâche afin de parvenir à une évaluation simultanée qui permet l'adaptation continue au lieu d'une évaluation post-mortem!

6. MOYENS DE COMMUNICATION

Certains cours de téléenseignement font appel à des moyens de diffusion simples et même traditionnels. Expédition par la poste de documents sonores ou visuels très simples que peuvent utiliser des étudiants isolés.

D'autres cours nécessitent un moyen de diffusion plus élaboré et suppose le regroupement des étudiants certains jours et à certaines heures pour la réception des cours sur écran de TV, bandes magnétoscopiques ou films.

D'autres enfin, plus étendus, supposent l'acheminement des documents par ligne téléphonique, câbles, système de micro-onde, système d'antennes ouvertes, radio ou télévision.

Mais les universités ne sont pas toujours au courant des possibilités qui existent dans toutes les régions du Québec et des ressources qu'ils peuvent utiliser.

Plusieurs universitaires ont fortement suggéré que le ministère de l'Education, si nécessaire avec le ministère des Communications, leur fasse connaître ce qui existe dans chacune des régions du Québec dans le domaine des télécommunications, - câblovision, antennes radio, AM-FM, antenne télévision VHF ou UHF. Chaque université pourrait faire cette recherche. Mais il serait plus efficace et plus économique qu'un seul organisme se charge d'une telle étude et en fasse connaître les résultats aux intéressés.

Il serait utile sinon nécessaire pour les responsables du téléenseignement universitaire de connaître ce qui existe déjà dans chaque

région, ce qui peut être utilisé, à quelles conditions et à quel moment.

On pourrait dresser un inventaire des moyens actuels, un aperçu de ce qui pourrait éventuellement être ajouté pour compléter un réseau de moyens.

On serait enfin intéressé à ce que le réseau éducatif de Radio-Québec puisse être utilisé par les universités à partir de leurs propres documents afin d'éviter ces coûts prohibitifs de production. Ce réseau ne fonctionne actuellement que quelques heures par jour. Il reste quantité de moments libres que les universités souhaiteraient utiliser à des tarifs préférentiels à l'occasion. Il serait alors utile de connaître les projets de développement prévus dans ce domaine afin de pouvoir coordonner l'action de chacun.

En somme, il serait d'une grande utilité aux universités de connaître le réseau actuel de télécommunication dans chaque région du Québec, uni et bi-directionnel, le réseau inter-régional et le réseau provincial s'il en existe un.

Il faudrait également connaître les possibilités d'utilisation de ces réseaux, les coûts, les heures disponibles et les autres exigences minimales.

Il serait enfin très utile de connaître les prévisions de développement de ces réseaux.

On souhaiterait ardemment que le ministère de l'éducation prenne l'initiative d'un tel travail de recherche et d'information.

7. LES DROITS D'AUTEURS

La situation actuelle n'a pas encore causé de problèmes majeurs pour la question des droits d'auteurs. On a jusqu'à maintenant considéré que l'Université était propriétaire des documents produits et pouvait en disposer à son gré.

Mais il est certain que le développement d'un tel système multipliera les occasions de conflit si l'on ne se préoccupe pas de prévoir les difficultés. Je mentionne quelques uns des points possibles de discussions ultérieures.

1.- La multiplication des documents pour distribution au public intéressé.

2.- La reprise des cours d'un endroit à l'autre.

3.- La reprise des cours d'une année à l'autre.

4.- La multiplication des auteurs d'un même document - professeur, scripteur, graphiste, animateurs, etc.

5.- L'insertion dans les documents de séquences produites ailleurs - films, photos, diapositives, conférence, etc.

6.- La reproduction (photocopie, réimpression, réenregistrement, etc.) des cours distribués à une personne pour usage personnel.

7.- La mise au rancart par un professeur d'un cours qu'il refait alors que l'ancien cours est en circulation et peut-être reproduit par des individus.

8.- L'enregistrement via les bandes magnétoscopiques ou magnétiques

(magnétoscope portatif ou magnétophone) des cours donnés sur antenne public ou câble, pour usage par un tiers qui n'a pas versé les droits.

Ce sont là les principaux problèmes que peut poser éventuellement le développement prévu du téléenseignement. Il faut prévoir que les prochaines conventions collectives chercheront à donner aux personnes impliquées, une protection de plus en plus large de leurs droits d'auteurs.

CHAPITRE IV

PROJETS D'ÉTUDE

DES PROJETS D'ETUDES

A la suite de cette étude, j'ai acquis la conviction que tout ce secteur des activités universitaires est en plein essor. Mais ce développement se fait sans une concertation d'ensemble des universités. Même si l'on parle de coopération interuniversitaire, même si les responsables audio-visuels se réunissent à intervalles réguliers, on ne peut parler d'une concertation véritable des universités.

D'ailleurs, même à l'intérieur d'une même université, on ignore à peu près totalement d'un département à l'autre ce qui se fait chez-soi. Comme il s'agit là d'un enseignement qui se développe et qui, croyons-nous, deviendra de plus en plus en demande parce que répondant beaucoup mieux aux exigences modernes de travail, de recyclage et de perfectionnement, nous croyons que le MEQ devrait intensifier ses études en ce domaine. Il aurait l'occasion d'exercer un véritable leadership dans ce secteur de l'éducation. Parce qu'il peut planifier sur un plan national et inter-régional, il est l'organisme le mieux placé pour opérer ces études et faire des recommandations. Le téléenseignement, en effet, supprime les frontières, les chasse-gardés régionales. Il serait d'ailleurs impensable qu'un système de communication onéreux, comme par exemple le réseau-vidéo de l'U.Q., ne puisse être utilisé que par les universités et par certaines universités. Il faut une concertation nationale et le MEQ est l'organisme apte à la réaliser. On voit donc que ce n'est pas que le secteur université qui est concerné, mais le téléenseignement rejoint l'ensemble des organismes scolaires, collégiaux, universitaires et post-universitaires.

Lors des conversations avec les responsables universitaires rencontrés, l'unanimité s'est faite autour de certains points:

- Tous reconnaissent la responsabilité du MEQ dans de telles études. Tous veulent que le MEQ les aide pourvu qu'il ne les remplace pas et ne leur impose pas des conclusions à sens unique.

- Tous sont prêts à participer à l'occasion à des rencontres de discussion sur ces problèmes et souhaitent que le MEQ en prennent l'initiative.

Cela supposerait une concertation entre la Direction générale de l'enseignement supérieur, responsable du secteur universitaire et le Service général des moyens d'enseignement, mieux préparé dans le secteur de la technologie.

Nous voulons terminer ce travail avec un certain nombre de propositions d'étude. Ces projets ont tous été signalés à un moment ou l'autre de l'étude, nous avons crû utile de les réunir à la toute fin. On notera que chaque secteur d'études est regroupé et chacun supposerait, sous une direction unique, des compétences différentes. Le milieu universitaire possède toutes ces compétences et serait largement intéressé à coopérer à de tels projets.

Notons enfin que la Commission d'étude sur l'enseignement supérieur dans son premier rapport pour consultation touche chacun de ces secteurs mais semble avoir peu envisagé l'aspect "technologie" dans ses recherches. Serait-il utile que le S.G.M.E. s'en préoccupe et présente un mémoire en ce sens?

Les points suivants pourraient donc faire l'objet d'études antérieures. On verra que le dossier peut devenir considérable. Ce ne

- Tous reconnaissent la responsabilité du MEQ dans de telles études. Tous veulent que le MEQ les aide pourvu qu'il ne les remplace pas et ne leur impose pas des conclusions à sens unique.

- Tous sont prêts à participer à l'occasion à des rencontres de discussion sur ces problèmes et souhaitent que le MEQ en prennent l'initiative.

Cela supposerait une concertation entre la Direction générale de l'enseignement supérieur, responsable du secteur universitaire et le Service général des moyens d'enseignement, mieux préparé dans le secteur de la technologie.

Nous voulons terminer ce travail avec un certain nombre de propositions d'étude. Ces projets ont tous été signalés à un moment ou l'autre de l'étude, nous avons crû utile de les réunir à la toute fin. On notera que chaque secteur d'études est regroupé et chacun supposerait, sous une direction unique, des compétences différentes. Le milieu universitaire possède toutes ces compétences et serait largement intéressé à coopérer à de tels projets.

Notons enfin que la Commission d'étude sur l'enseignement supérieur dans son premier rapport pour consultation touche chacun de ces secteurs mais semble avoir peu envisagé l'aspect "technologie" dans ses recherches. Serait-il utile que le S.G.M.E. s'en préoccupe et présente un mémoire en ce sens?

Les points suivants pourraient donc faire l'objet d'études antérieures. On verra que le dossier peut devenir considérable. Ce ne

sont d'ailleurs que certains points de discussion, on pourrait facilement en ajouter d'autres. Il y en a surement suffisamment pour envisager au S.C.M.E. tout un secteur d'études et prospectives "universitaires".

1.- Structures d'organisation.

- Structure générale au sein de l'U?
- Relations entre centre audio-visuel et téléenseignement?

2.- Coopération interuniversitaire.

- Projets de réalisation concrète de coopération - inscription, encadrement, échange de professeurs et de cours à distance?

3.- Financement.

- Méthodes de financement en téléenseignement
  - Investissement pour le développement en fonction d'un besoin régional et national?
  - Prévision de rémunération selon des tâches nouvelles?
  - Prévision de personnel pour répondre à ces tâches - personnel nouveau ou réaménagement?
  - Les conventions collectives devant ces problèmes - relations de travail?
  - La rentabilité économique du téléenseignement?

4.- Pédagogie de la technologie.

- Formation des enseignants aux méthodes technologiques et besoins spécifiques du téléenseignement?

- Relations professeur-étudiant dans le téléenseignement?
- Quels problèmes pédagogiques actuels le téléenseignement permettrait-il de résoudre?
- La rentabilité pédagogique vs la rentabilité économique?

5. Evaluation.

- Principes d'évaluation des actions de téléenseignement.
- Evaluation des résultats du téléenseignement.
- Constitution d'équipes d'évaluation indépendante des responsables de ces cours.

6. Moyens de communication.

- Ce qui existe actuellement - antennes radio, A.M.-F.M., TV V.H.F. - U.H.F., réseau de câbles, système micro-onde, etc.
  - à l'intérieur de chaque région
  - sur un plan interrégional
- Ce qui manque en ce domaine et possibilité de le mettre sur pied.
  - sur le plan régional
  - sur le plan interrégional
- Possibilité d'utiliser le réseau de Radio-Québec là où il existe et selon les besoins des universités.

7. Projets généraux.

- Etude d'un plan de développement par téléenseignement pour le recyclage et le perfectionnement des diverses professions.
- Mise sur pied d'un système d'information aux responsables universitaires, de ce qui se fait en ce domaine.

Ce système pourrait très rapidement être développé par le MEQ (S.G.M.E.) en mettant sur pied un inventaire permanent de ce qui se fait dans les universités québécoises. Des fiches de chaque projet seraient envoyées au besoin à chaque université. Ce système nécessiterait très peu d'investissement en ressources humaines et matérielles. Je serais personnellement prêt à le mettre en opération immédiatement. Un plan précis pourrait facilement être remis sur demande.

J'ai été personnellement très étonné du peu d'information que possède les responsables non seulement sur ce qui se fait à l'étranger en ce domaine, mais même sur les activités au Québec.

- Système d'information aux universités sur ce qui se fait en ce domaine dans le reste du Canada, aux Etats-Unis, en Europe, etc. Un tel système pourrait s'intégrer au précédent.

Recensement et mise sur ordinateur de tous les documents audio-visuels de niveau universitaire en vue d'échange de documents.

Nous suggérons, enfin, la possibilité d'étendre le champ de la recherche actuelle. Une étude semblable à celle-ci devrait être entreprise pour couvrir l'ensemble du secteur post-secondaire: collégial et postuniversitaire.

Ce sont là un certain nombre de projets pour lesquels bien des responsables ont manifesté un intérêt certain. Une collaboration saine et efficace nous serait assuré du milieu universitaire.

Je ne puis terminer sans souligner la coopération sincère et empressée de tous les universitaires consultés dans le cadre de cette étude.

Nous ne pouvons que souhaiter que ce travail ait des suites utiles et puisse, même modestement, contribuer au développement d'un mode d'enseignement appelé à un essor de plus en plus considérable.

Achevé d'imprimer à
Québec en mai 1978, sur
les presses du Service de la reprographie
du Bureau de l'Éditeur officiel
de Québec

GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION

**SERVICE
GÉNÉRAL
DES MOYENS
D'ENSEIGNEMENT**

Dépôt légal — 2e trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec

L'ÉDITEUR OFFICIEL
DU QUÉBEC
SERVICE
DE LA REPROGRAPHIE
avril 1978